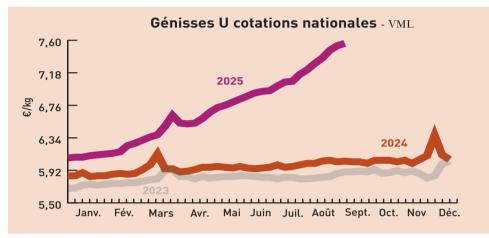
Bovins

Gros bovins vi	fs (prix m	oyen en kg carcasse)		Les marché	s en Sud-Est Centre
Marchés	cat.	Laissac 30/09/2025	Bourg-en-Bresse 23/09/2025	St-Christophe-en B. 24/09/2025	National 22/09/25 au 28/09/25
Vaches viande (V)	U	7,25 € →	-	7,35 € ₹	(U=) 7,52 € ₹
	R	7,00 € →	6,90 € ₹	7,22 € 💘	(R=) 7,26 € ₹
	0	6,50 € ₹	-	-	(0 =) 6,91 € ₹
Vaches mixte (M)	R	6,65 € →	-	-	(R -) 6,65 € 🤻
	0	6,40 € ₹	6,45 € ₹	-	(0 =) 6,62 € 🔻
Vaches lait (L)	0	6,20 € ₹	-	-	(0 -) 6,41 € ₹
	Р	6,10 € ₹	6,20 € ₹	-	(P+) 6,39 € ₹
Génisses VML	U	-	7,20 € ₹	7,50 € 🔻	(U=) 7,56 € 🤻
	R	6,90 € →	6,85 € ₹	7,30 € ₹	(R=) 7,21 € ₹
	0	6,45 € ₹	6,40 € ₹	-	(0 =) 6,80 € ₹
Taureaux VML	URO	6,40 € ₹	6,10 € ₹	6,40 € →	(U =) 6,57 € 📈

VML : viande, mixte, lait



Marché de Moulin-Engilbert 23/09/2025	(prix mo	yen en kg carcasse)	Marché de St Christophe-en-B du 24/09/2025		
Génisses	U	R	U	R	
24 à 36 mois	4,41 € 3,92 €		4,55 €	3,88 €	
Vaches charolaises					
- 5 ans	4,33 €	3,92 €	4,38 €	3,91 €	
5 à 10 ans	4,26 €	3,94 €	4,20 €	3,61 €	
+ 10 ans	3,97 €	3,59 €	3,86 €	3,48 €	

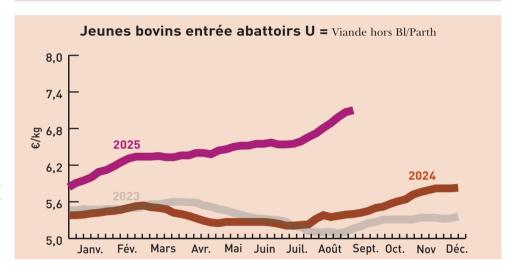
Broutards (6 à 12 mois, prix au kg vif)	Marché de Bourg-en-Bresse du 23/09/2025			
	U	R		
Charolais Mâles légers de 250-300 kg Mâles légers de 300-350 kg Mâles légers de 350-400 kg	6,30 € 6,10 € 6,00 €	5,50 € 5,30 €		
Femelles légères de 250-300 kg Femelles légères de 300-350 kg Femelles légères de 350-400 kg	5,70 € 5,55 € -	5,30 € 5,25 € -		
Croisés charolais Mâles légers de 250-300 kg Mâles légers de 300-350 kg Mâles légers de 350-400 kg	6,20 € 6,00 € -	5,10 € 5,10 € -		
Femelles légères de 250-300 kg Femelles légères de 300-350 kg Femelles légères de 350-400 kg	5,60 € 5,45 € -	4,80 € 4,75 € -		
Tendance :				

Terruditee 1				
Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)	Marché de St Christophe-en-Brionnais du 24/09/2025			
Mâles légers	U (mini-maxi)	R (mini-maxi)		
250-300 kg				
300-350 kg	5,80 - 6,35 €	-		
350-400 kg	6,10 € 5,59 - 6,00 €			
Femelles légères				
250-300 kg	-	-		
300-350 kg	5,75 - 5,81 €	-		
350-400 kg	-	-		
Tendance :				

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)	Marché de Moulin-Engilbert du 23/09/2025			
Mâles	U (mini-maxi)	R (mini-maxi)		
250-300 kg	7,01 €	-		
300-350 kg	6,43 - 6,77 €	6,16 - 6,24 €		
350-400 kg	5,93 - 6,66 €	5,80 -6,09 €		
400-450 kg	5,76 - 6,29 €	5,51-5,76 €		
Tendance:				

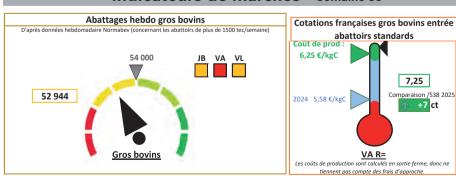
Bovins destinés à l'engraissement (prix au kg	ı vif départ exploit.)	Dijon du 22/09 au 28/0925		
Mâles 6-12 mois	E	U	R	
300 kg	-	6,32 €	-	
350 kg	-	6,12 €	-	
400 kg	-	5,79 €	-	
Mâles 12-24 mois				
450 kg	-	5,67 €	-	
Femelles 6-12 mois				
270 kg	-	5,42 €	-	
Femelles 12-24 mois				
400 kg		5,34 €	-	
Tendance : Offre importante en mâles pour l'export. Demai	nde soutenue en mâles lég	ers et femelles, contraireme	nt aux mâles + 400 kg.	

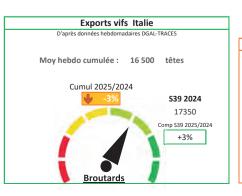
Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) Cotations du Bassin Centre-Est du 22/09/25 au 28/09/25							
Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R+	R-	0+	0=	P+
Viande hors BI/Parth	-	7,10 €	7,09 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-			-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	0+	0=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	7,32 €	7,28 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	7,28 €	7,26 €	-	-	-	-
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	6,59 €	6,56 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	6,34 €	-
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+	0=	
Viande mixte lait	-	7,45 €	7,36 €	7,27 €	-	-	-
Viande +350 kg	-	-	-	-	-	-	-
Tendance : Faiblesse de l'offre pe	rtubée par l	a DNC qui fa	it monter les	s cours.			

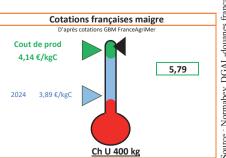


Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) Cotations du Bassin Grand Sud du 22/09/25 au 29/09/25								
Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	7,25 €	7,28 €	-	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	-	7,44 €	7,33 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	6,40 €	-
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande + 350 kg	-	-	-	-	-	-	-	-
Tendance : Application du réseau.								

Indicateurs de marchés - Semaine 39







Source: Normabev, DGAL-douanes françaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE. Autres indicateurs sur www.paysansdelaloire.fr



PROJET DE REGLEMENTATION DE BOISEMENT

D'APINAC, MERLE LEIGNEC ET ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE

Enquête publique

Dans le cadre de la mise à jour de la réglementation de boisement des communes d'Apinac, Merle Leignec et St Hilaire Cusson la Valmitte, le projet de zonage et de contenu de la réglementation, validé par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, fera l'objet d'une enquête publique du lundi 27 octobre 2025 à 14h00 au vendredi 28 novembre 2025 jusqu'à 12h00.

Cette enquête est ouverte par arrêté (AR-2025-07-230) du Président du Département.

Monsieur Patrick BREYTON, retraité, a Monsieur Patrick Bhat 10th, lettaile, a été désigné en qualité de commissaire en-quêteur par la Présidente du Tribunal admi-nistratif de Lyon. Le public pourra consigner ses observa-

tions sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture des secrétariats jours et heures d'ouverture des secrétariats des communes concernées ou les adresser par courrier à l'attention du commissaire enquêteur (Réglementation de boisement) 100 place de l'église, 42550 Apinac ou les envoyer par voie électronique à l'adresse suivante : ep.rb.breyton@loire.fr.

Les observations déposées par voie électronique seront accessibles sur le site www.loire fr/enqueten.ublique

www.loire.fr/enquetepublique Heures d'ouverture des secrétariats, à

www.loire.fr/enquetepublique
Heures d'ouverture des secrétariats, à
savoir:
APINAC MERLE LEIGNEC
ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE
Mardi: 8h-12h et 14h-18h
Mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h et 14h-18h
Lundi, mardi, jeudi, et vendredi: 8h30-12h
1er Samedi du mois de 8h30-12h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 14h-18h
Ce dossier sera consultable sur le site
internet du Département de la Loire à www.
loire.fr/enquetepublique, ou sur un poste
informatique mis à disposition au Département de la Loire, 22 rue Paul PETIT, 42022
SAINT ETIENNE uniquement sur rendezvous (04 77 43 71 20), du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16H30.
Le dossier d'enquête pourra être consulté
dans les mairies concernées, du lundi 27

dans les mairies concernées, du lundi 27 octobre 2025 à 14h00 au vendredi 28 novembre 2025 à 12h00 aux jours et heure d'ouverture des secrétariats (sauf fermeture exceptionnelle).

Le dossier d'enquête comprend les

pièces suivantes:

- 1: la délibération du Département prévue à l'article R.126-1 du Code Rural et de la pêche maritime,

pêche maritime,

- 2: un plan comportant le tracé du ou des périmètres délimités en application du deuxième alinéa de l'article R.126-3,

- 3: le détail des interdictions et des restrictions de semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres. l'intérieur de chacun des périmètres

 4: la liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans le ou les périmètres et de leurs proprié-- 5: le rapport sur les incidences environ-

nementales et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale,

tale,
- 6: une note de présentation des éléments requis au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Apinac, Merle Leignec et Saint Hilaire Cusson la Valmitte pour recevoir les observations: le lundi 27 octobre 2025 à St Hilaire Cusson la Valmitte de 14h00 à 18h00 le mercredi 12 novembre à Apinac de 8h00 à 12h00

8h00 à 12h00
le vendredi 28 novembre 2025 à Merle
Leignec de 8h30 à 12h00
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire
enquêteur pourra être consultée par le public dans la mairie concernée aux jours et
heures d'ouverture du secrétariat pendant
un an à compter de la date de clôture de
l'enquête.

Une copie de ce rapport pourra être ob-tenue auprès du Département de la Loire -PADD - DEEFA - Service Agriculture Agro-alimentaire et Forêt (AAF) - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 SAINT ETIENNE Cedex 1.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de Madame Lucie MORIN - Département de la Loire - PADD-DEEFA Service AAF - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 ST ETIENNE Cedex 1 - tél : 04 77 43 71 20

CERFRANCE |

SARL DOMINIQUE **BOURRIN**

SARL au capital de 1600 € Siège social : 1796 rd 19 42520 Roisey 494 234 917 RCS de Saint-Etienne

Modifications

Aux termes de l'AGE en date du 31/07/2025 les associés ont décidé de: - Prendre acte de la cessation des fonc-tions de Gérant de M. BOURRIN Dominique,

à compter du 31/07/2025.

- Modifier la dénomination qui devient : A & F BOURRIN, à compter du 01/08/2025.

Mention au RCS de Saint-Etienne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du
5 octobre 2012, Monsieur Roger André
BARNAY, en son vivant retraité, demeurant
à LA GRESLE (42460) aux allaires. Né à
THIZY-LES-BOURGS (69240), le 29 novembre 1953. Célibataire. Non lié par un
pacte civil de solidarité. Décédé à ROANNE
(42300) le 22 juin 2025.
A consenti un legs universel

(42300) le 22 juin 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GRAZZINI Notaire, notaire à CHAUFFAILLES (71170) 13 place de l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès

Opposition a l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me GRAZZINI notaire à CHAUF-FAILLES, référence CRPCEN: 71082 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L 43 EVENT

SARL au capital de 1 000 € Siège social : UNIEUX (42240) 10 B rue de l'Industrie et lieudit la Fenderie et la Plaine RCS SAINT-ETIENNE 531 859 965

Non dissolution

L'A.G.M. du 25.09.2025 de la société a décidé, en application de l'article L.223-42 du Code de commerce et des dispositions statutaires de ne pas prononcer la dissolution de la société

tion de la societe. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE. LE GERANT



AU PARTOURET

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 44 000 EUROS Siège social : Zone Artisanale ou Zone d'Activité la Gare BURDIGNES (42220) 843 533 571 RCS ST ETIENNE

Non dissolution

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 24/09/2025, il résulte que les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code du commerce ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au GTC de SAINT ETIENNE.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SA au capital de 1.000.395.971,25 Euros Siège social: Paris 75009, 29 Boulevard Haussmann 552 120 222 RCS PARIS,

Avis

Avise le public que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire du Centre de Services SG 253 Route de Mittelhausbergen BP 60026 67012 STRASBOURG CEDEX à BP 60026 67012 STRASBOURG CEDEX à LADRET Justine Marie, nom commercial J A IMMOBILIER, Affaire personnelle commerçant, ayant pour numéro unique d'identification 822 423 315 R.C.S. Saint-Etienne, ayant son siège social à MONTBRISON (42600) 59 Chemin de la Loge, au titre de son activité d'ADMINISTRATEUR DE BIENS visée par la loi modifiée n° 70-9 du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication

francs après la présente publication. Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de l'agence sus-indiquée de SOCIETE GENERALE dans les trois mois du présent avis.



CHRONIQUE JURIDIQUE I

Vente par adjudication et droit de préemption du fermier

on propriétaire m'informe que ses terrains, sur lesquels j'ai un bail rural, vont être vendus aux enchères, au tribunal. Aurai-je un droit de préemption?

Qu'il s'agisse d'une vente normale ou d'une vente par adjudication, le fermier bénéficie d'un droit de préemption.

Lorsqu'il s'agit d'une vente par adjudication, une procédure particulière s'applique énoncée à l'article L 412–11 du code rural. Dans un premier temps le notaire ou le greffier en chef du tribunal doit convoquer le fermier 20 jours au moins avant la date de l'adjudication par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier. Ensuite, si l'adjudication est prononcée au profit d'un tiers, le preneur dispose d'un nouveau délai de 20 jours pour faire connaître par acte authentique ou par acte d'huissier sa décision de faire valoir son droit de préemption à la personne qui l'a convoqué. L'absence de réponse dans le délai imparti équivaut à un refus de préempter. Le bénéfice du droit de préemption n'est reconnu qu'au fermier en place ou à son descendant subrogé. Le conjoint ou le partenaire pacsé ne sont pas concernés par ce droit de préemption. Le fermier qui préempte est soumis aux clauses du cahier des charges. Enfin l'action en révision du prix et des conditions de la vente ne lui est pas ouverte. Le fermier qui préempte lors d'une vente par adjudication est tenu d'exploiter le bien préempté pendant neuf ans en qualité de propriétaire.

Marie-Christine Persol. FDSEA de la Loire, Service juridique

Cours et marchés

Fruits et lég	jumes		
unité : le kg* (*) unité utilisée sauf mention contraire Cotations du	Lyon 30/09/2025	Avignon- Cavaillon 25/09/2025	Rungis 30/09/2025
Artichaut Cardinal France cat I colis de 15 (la pièce)	1,40 €	-	-
Aubergine France	2,30 €	2,50 €	3,20 €
Bette France	1,70 €	-	2,00 €
Carotte France cat.I 12 kg	1,10 €	1,20 €	1,00 €
Céleri rave France	1,55 €	-	1,30 €
Chicorée frisée France cat I colis de 10 (la pièce)	1,90 €	2,05 €	(les 6) 13,00 €
Chou blanc France cat I	1,10 €	-	1,00 €
Chou frisé France cat I	0,80 €	(colis 6) 1.85 €	-
Chou rouge France cat I	1,10 €	-	1,20 €
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (la pièce)	0,67 €	0,90 €	(500-600 g) 0,70 €
Courge Butternut France	1,00 €	1,30 €	1,10 €
Courge Muscade France	0,90 €	1,05 €	1,20 €
Courge Potimarron France	1,10 €	1,55 €	1,00 €
Courgette verte France cat I 14-21 cm	1,10 €	1,55 €	1,10 €
Échalote France cat I	1,80 €	1,80 €	1,60 €
Endive France extra colis 5 kg	2,10 €	2,35 €	1,90 €
Epinard France cat I	2,40 €	2,55 €	2,10 €
Haricot vert France ramassé machine cat I fin	1,80 €	-	1,60 €
Laitue Feuille de chêne blonde France cat. I colis de 12 (la pièce)	0,65 €	0,95 €	(12 pièces) 9,00 €
Laitue Feuille de chêne rouge France cat. I colis de 12 (la pièce)	0,65 €	0,95 €	(12 pièces) 9,00 €
Laitue pommée France cat. I colis de 12 (la pièce)	0,65 €	0,75 €	(12 pièces) 9,00 €
Marron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	3,90 €	-	5.00 €
Navet rond violet France	1.55 €	2.05 €	1,50 €
Noix Lara fraîche cat I + 32 mm plateau	2.50 €	-	-
Poire Doyenne du Comice France cat I 75-80 mm plateau 1 rg	2,60 €		
Poire Williams verte France cat I 65-70 mm plateau 1 rg	1,60 €	_	-
Poire Williams verte France cat I 70-75 mm plateau 1 rg	1,90 €	2.40 €	-
Poireau France colis 10 kg	1,20 €	1,65 €	1.20 €
Pomme de terre Agata France lavée cat. I 50-75 mm sac 10 kg	0,45 €	(carton 12,5 kg) 0,85 €	1,200
Pomme de terre Agata France tavee cat. 1 30-75 min sac 10 kg	1,30 €	- (cartori 12,3 kg) 0,03 C	0.90 €
Pomme Gala France cat I 150/180 g plateau 2 rg	1,30 €		-
Pomme Gala France cat I 201/270 g plateau 1 rg	1,60 €	2.05 €	1.60 €
Pomme Golden France cat I 136/200 g caisse vrac 1 rg	1,00 €	2,03 €	1,00 6
Pomme Golden France cat I 150/180 g plateau 2 rg	1,10 €		[170/220 g] 1,10 €
Pomme Golden France cat I 201/270 g plateau 1 rg	1,60 €	2,05 €	(170/2209) 1,10 6
Pomme Granny smith France cat I 201/270 g plateau 1 rg	2,80 €	(170/220 g) 2,30 €	
Pomme Reinette grise du Canada France 150/180 g plateau 2 rg	1,50 €	(170/220 g) 2,30 €	_
Prune jaune T-C Sun France cat I 55-60 mm plateau	2,10 €	2,60 €	2,00 €
Prune rouge France cat I 40-45 mm plateau	1,30 €	2,60 €	2,00 €
Raisin Chasselas Quercy cat.l plateau	2,20 €	2,80 €	2,00 €
Radis demi-long (France) la botte	0,70 €	- (long) 0,95 €	0.80 €
Tomate ronde France grappe extra colis 10 kg	1.80 €	1.75 €	1,90 €
Tottlate Fortue France grappe extra cotts To kg	1,00 €	1,/3 €	1,70 €

La totalité de la page Foires et marchés de cette semaine est à retrouver sur paysansdelaloire.fr